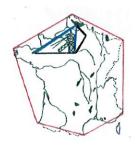
La Chaîne des Marais, Association de Défense des Victimes des Affaissements Miniers Mouvements de terrains et désordres Hydrogéologiques, 91, Bd. G. Péri, 62210 AVION



Avion le 22 juin 2015

à

Monsieur Ferguene Assad, Membre de la Commission particulière du débat public « RER Grand-Lille »,

Objet: « RER Grand-Lille » / Aménagement urbain Lens/Avion,

Monsieur,

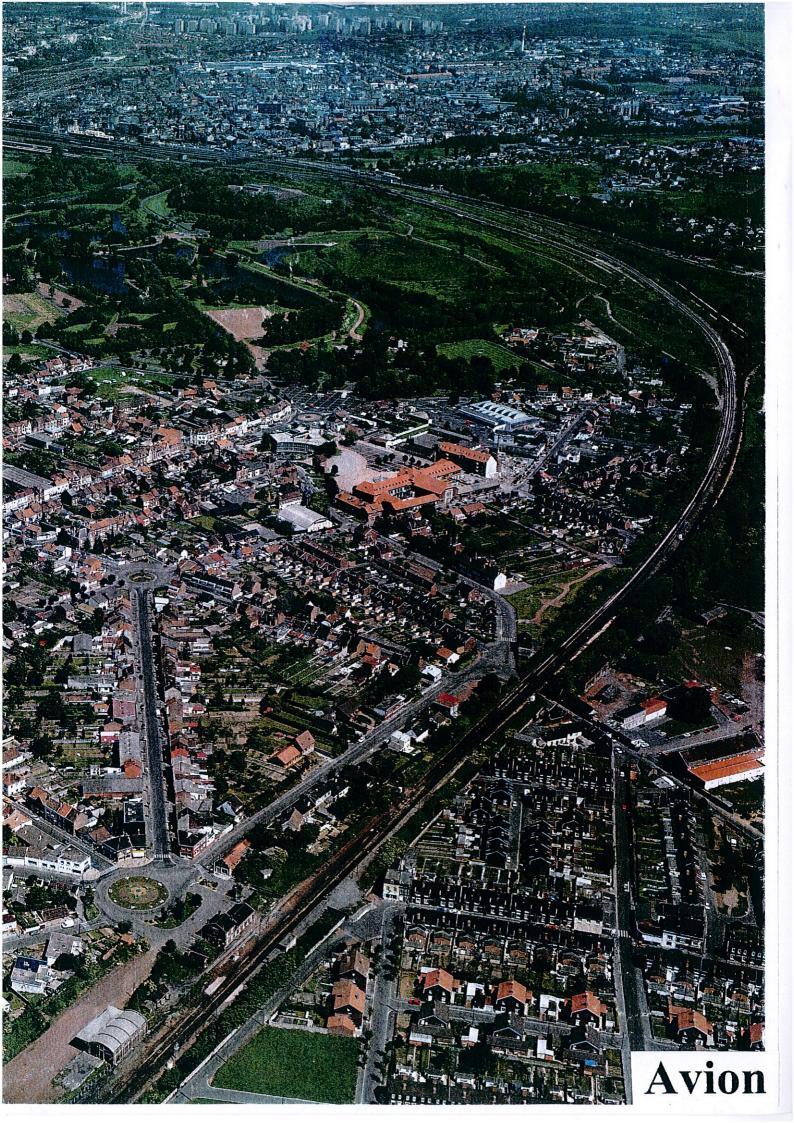
Veuillez trouver, ci-jointe une bien modeste contribution au débat public « RER Grand-Lille », celle-ci centrée principalement, toutes choses égales par ailleurs et en l'occasion, sur l'urbanisme des villes voisines et contiguës de Lens et Avion.

L'aménagement urbain de ce vaste territoire des Glissoires d'effondrement minier conséquent, (l'église d'Avion accuse une baisse d'altitude de 17 mètres, les environs de Lens prés de 24 mètres par endroits, ces caractéristiques font de ces terraqués une zone bien particulière d'origine déjà marécageuse...), mérite quelques attentions, c'est au cœur de nos villes qu'il faut retrouver la nature, tous les moyens de communication seront bons pour y accéder, des alentours immédiats ainsi qu'au-delà, ce qui, pour l'instant n'est guère le cas...

Avec nos plus vifs remerciements pour l'éventuelle prise en compte de ce plaidoyer nécessairement succinct, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Le président :

Octave Danhiez



Sans compter d'autres faits similaires : voies ferrées, axes routiers, auto-routiers... Cette ligne ferroviaire Arras/Lens vers Hazebrouck ouverte en 1862 traverse le territoire de la ville d'Avion, coupant ainsi sur plus de 4 kilomètres la trame du tissu social urbain de la ville à l'époque rurale de quelques 2.000 habitants, de surplus cette voie ferrée a nécessité des ouvrages multiples en élévation, en talus ou en trouée, en contre-bas que compte encore la ville d'Avion : 4 ponts et <u>2 passages à niveau, néanmoins ceux-c</u>i seront supprimés après la première guerre mondiale lors de la reconstruction de la ville entière réduite en d'innombrables tas de gravats ...

A la faveur de la reconstruction de la ville d'Avion, des faubourgs sud de Lens, entièrement détruite lors de cette déflagration inouïe de la première guerre mondiale, entreprise dés 1918/1920, s'il est heureux que soient supprimés ces deux passages à niveau de cette ligne ferrée Arras/Hazebrouck, via Vimy-Farbus-Avion-Lens, qu'emprunte maintenant le TGV Arras-Dunkerque, néanmoins d'innombrables ponts en surélévation subsistent, affaissements miniers obligent (17 mètres pour ce qui est de l'église d'Avion...).

Il serait judicieux, ce que n'a pu faire ces deux guerres mondiales, lors de ce débat publique RER-Grand Lille, en cette Aire Centrale Urbaine, ACU, du Bassin Minier, d'envisager d'une manière beaucoup plus globale l'urbanisme de ce territoire.

Dans cette optique serait-il possible de ramener le tracé de ce nouveau tronçon ferroviaire Arras-Hénin plus vers ce centre de commandement urbain qu'est déjà la Communauté de Lens : la ligne TGV emprunterait ce nouveau tronçon qui aboutirait entre Méricourt et Sallaumines pour joindre Lens sur la gauche, le reste du trafic RER Grand Lille se dirigeant sur la droite vers Hénin/Sainte-Henriette et Lille ?

L'ancienne ligne ferrée Arras-Vimy-Farbus vers Lens supprimée laisserait place à une voie à Haut Débit de Fréquence et de fréquentation réservée aux migrations journalières entre Arras et Lens via les zones rurales et résidentielles intermédiaires, de Vimy Farbus entre autres.

Cette voie à Haut Débit, moyen déjà prôné par l'antique OREAM/Nord des années 70/80, mais jamais mis en oeuvre, verrait enfin sa concrétisation, entre Arras et Lens. Il serait essentiel que le mode technique choisi serait sur pneus et bien entendu électrique.

De la sorte qu'Avion, troisième ville la plus peuplée dorénavant, les Compagnies Houillères pourvoyeuses d'emplois des XIX^{ième} et XX^{ième} siècles mais amplement destructrices de notre environnement, se verrait offrir une nouvelle voie d'accès entre les centres des villes d'Avion et Lens, ainsi qu'au-delà, via cette vaste zone de loisirs de plus de 150 hectares des . Glissoires en devenir, à partir de cet embryon de Parc des Glissoires en gestation tardive de ce très dommageable esprit de clochers entre les décideurs et élus de Lens et Avion néanmoins mis sous l'étouffoir en ces années 70/80 entre les maires de Lens, Liévin et Avion de l'époque pour ne citer que ces fortes personnalités d'Henri Darras, André Dellelis et Léandre Letoquart.

Communication très difficile entre Avion et Lens par la RN 17 à l'ouest, et surtout par la RD 33, très étroite rue Voltaire à l'est, via les ponts dits de Douai de Lens et Bourrel d'Avion axes saturés des trafics routiers issus d'Avion, Sallaumines et Méricourt.

Parc des Glissoires de beaucoup plus étendu et qui nécessite de sérieux aménagement et projet plus ambitieux pour une fréquentation et un usage des plus nécessaires en cette Aire Centrale Urbaine de Béthune-Bruay, Douai, Arras, les Communautés de Lerns-Lièvin-Avion et Hénin-Carvin-Courrières en position centrale.

Associations La Chaîne des Marais et de Défense des Victimes des Affaissements Miniers : O.Danhiez